

# 6.5

## Interdictions

---

---

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Victhom Bionique Humaine inc.**

Interdit à Stéphane Bédard, Lana Fiset, Jeffrey Hill, Daniel Johnson, Nader Kameli, Nitin Kaushal, Martin LeBlanc, Hans J. Mäder et Normand Rivard d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Victhom Bionique Humaine inc., parce que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers et de son rapport de gestion annuel prévues au Règlement 51-102 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur et peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Décision n°: 2009-FIIC-0066

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.